
Adresse de la société populaire d'Herlies et Wières (Nord) qui rendent hommage à l'énergie et au courage de la Convention, qui sont déployés journellement à poursuivre et faire punir les traîtres, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire d'Herlies et Wières (Nord) qui rendent hommage à l'énergie et au courage de la Convention, qui sont déployés journellement à poursuivre et faire punir les traîtres, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794).

In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 292;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28219_t1_0292_0000_11

Fichier pdf généré le 30/03/2022

sante ! La France vous doit encore une fois son salut. Vous avez fixé la destinée. Restez fermes à votre poste; soutenue par vos vertus, elle triomphera de tous ses ennemis. Elle n'oubliera jamais qu'elles sont l'écueil où viennent se briser des monstres qui souillent son territoire... Revêtus de la confiance de 25 millions d'individus, jouissez, Dignes représentants, de la douce satisfaction d'assurer leur bonheur.»

THION (*présid.*), ESCUDIER (*secrét.*),
GUILFRET (*secrét.*).

CXXXIII

[*La Sté popul. de la Mothe-Montravel, à la Conv.; 20 germ. II*] (1).

« Représentants du peuple,

Au moment même où la sainte Montagne vient d'écraser du poids de son énergie des factions liberticides, le despotisme agonissant cherche donc encore à se relever de sa chute ! Et des hommes pervers couverts du masque imposteur de la popularité sont les criminels agents qu'il emploie ! Justice, justice, c'est le terrible cri qui retentit jusqu'au fond de nos campagnes. Ils tenteront vainement, les scélérats, d'amener des crises violentes pour les faire tourner à l'avantage de leurs infâmes projets. Le peuple est là tout entier et il ne se laissera pas surprendre. Demeurez à votre poste, sages et inébranlables montagnards. N'oubliez pas que l'indulgence perdrait la chose publique. Que la chute des têtes coupables effraye les conspirateurs de quelque nom qu'ils se nomment.

Et délassiez-vous quelquefois de vos pénibles travaux par le spectacle touchant du bonheur de ce peuple qui sait bien reconnaître ceux qui savent bien le servir, et qui leur érige dans son cœur des monuments de reconnaissance bien plus glorieux que ceux que l'orgueil et l'adulation gravèrent sur le marbre et sur le bronze.

Recevez, Citoyens représentants, les hommages francs et sincères des sans-culottes montagnards de notre société.»

LAGARDE (*présid.*), DUVRET,
BERTIN LASSABLIÈRE (*secrét.*), HERIÉ.

CXXXIV

[*La Sté popul. de Vertus, à la Conv.; s.d.*] (2).

« Citoyens législateurs,

La société républicaine de Vertus, chef-lieu de canton, district de Châlons, a été indignée en apprenant par la voie des journaux la nouvelle conspiration formée contre la souveraineté du peuple français et contre la représentation nationale; mais grâce à votre active surveillance, Citoyens législateurs, cette horrible trame et

cet affreux complot ont été aussitôt découverts que déjoués, et bientôt la justice sera faite des traîtres qui, sous le masque du patriotisme, trompaient si indignement les bons et paisibles républicains tels que nous.

Nous applaudissons vivement aux mesures vigoureuses et sages que la Convention nationale a prises contre les coupables; nous la conjurons de nouveau de rester à son poste jusqu'à l'entière destruction des traîtres, des scélérats et des ennemis de la République pour le soutien de laquelle notre commune contribue toujours en recueillant journallement de son propre sol une portion de la foudre qui doit aider à les exterminer. Sous peu de jours notre commune sera en état de livrer mille à douze cents livres de salpêtre.

Nous jurons que notre serment de vivre libres ou de mourir ne sera pas vain.»

P.c.c. : FLEURY (*présid.*).

CXXXV

[*La Sté popul. d'Herlies et Wières, à la Conv.; s.d.*] (1).

Législateurs,

Nous venons rendre hommage à votre énergie et au courage que vous déployez journallement à poursuivre et faire punir les traîtres et les conspirateurs qui voudraient anéantir notre sainte liberté; nous jurons aussi de coopérer de tout notre pouvoir à anéantir ces monstres indignes de respirer sur le sol de la République; vous inviter, Législateurs, à demeurer à votre poste jusqu'à l'anéantissement total de tous les brigands, rois coalisés, satellites, hordes d'esclaves, aristocrates et conspirateurs de tous genres, ce n'est qu'atteindre votre but. La patrie vous y invite et il est un de vos devoirs les plus sacrés de consolider le bonheur de la République. La reconnaissance du peuple rendu libre par vos glorieux travaux vous est assurée à la fin de votre pénible carrière. S. et F.»

MUVELIER (*présid.*), LEFRANCO (*vice-présid.*),
PLANQUE (*secrét.*).

CXXXVI

[*La Sté popul. d'Ecots, à la Conv.; 20 germ. II*] (2).

« Représentants du peuple français,

Les mesures que vous venez de prendre contre les conspirateurs et les traîtres qui sous le masque du patriotisme et de la popularité préparaient l'anéantissement de la plus belle des révolutions et voulaient par une marche perfide et ténébreuse nous faire retomber dans l'abîme d'où la Convention nationale ne nous avait tirés

(1) C 303, pl. 1102, p. 44. Départ. de la Dordogne.

(2) C 303, pl. 1102, p. 45. Départ. de la Marne.

(1) C 303, pl. 1103, p. 1. Départ. du Nord.

(2) C 303, pl. 1103, p. 2. Départ. de l'Eure.